

Un GAEC organisé, des associés épanouis

Le collectif : une réponse aux défis de l'organisation du travail agricole



Convivialité

Transmission

Ouverture

Temps libre

Bénéfice de la solution

- « Un revenu égal au SMIC pour 45h de travail/semaine. »
- « On travaille un week-end sur 12. »
- « On a 5 semaines de vacances par an. »

GAEC de la Tournerie (87)

8 associés, 5 salariés, 13 ETP pour une production très diversifiée sur une centaine d'Ha



Après expérimentations, échanges et partages, le collectif de la ferme de la Tournerie s'installe dans le sud du département de la Haute-Vienne en 2015. S'être installés en collectif leur permet d'apporter une réponse aux défis de l'organisation du travail agricole.



Avec un modèle d'exploitation basé sur de multiples ateliers couplé à une organisation systémique de la gestion de la ferme, nous arrivons à se dégager du temps et un salaire équivalent au SMIC pour 45h/semaine.

« Tout est organisé et optimisé »

Afin de permettre le système d'astreinte mis en place pour les week-ends, tous les associés savent traire et nourrir les animaux ce qui a nécessité un apprentissage long en interne. Sinon, chacun est attitré à un ou plusieurs ateliers. Les décisions liées à la gestion courante des ateliers sont prises par les référents sauf exception comme un investissement important à prévoir.

Conscients du potentiel qu'offre la vente directe, toutes nos productions sont vendues par ce circuit de distribution avec de multiples débouchés allant des marchés, ou magasins de producteurs à la vente à la ferme. Equipé d'un magasin sur l'exploitation, aujourd'hui agrandi avec une salle pour recevoir du public l'hiver, nous organisons également des événements (concerts, théâtre, cirque).

« En plus d'être un lieu de travail, ici c'est un lieu de vie. »

Nous considérons que la gestion de l'humain est un « atelier à part entière », ainsi une réunion hebdomadaire d'une demi-journée est organisée. Lors de ces réunions, chacun est décideur et les décisions sont prises à l'unanimité. Sur les sujets importants ou tendus, deux personnes vont préparer la réunion en amont, l'objectif étant de faciliter la prise de parole de tous.

« C'est un bel outil de travail qu'on espère réussir à transmettre assez facilement »

Accompagnés par Terres de Liens pour leur installation, nous n'avons pas eu à investir des sommes colossales dans un capital foncier. Pour nous, c'est un avantage pour la transmission car il n'y a pas de rachat ou de surendettement à prévoir pour le ou les repreneurs. Même si la ferme collective a connu des départs d'associés, ceux-ci n'ont pas questionné le modèle de notre exploitation. De plus, de nouveaux associés ont pu prendre part à cette aventure grâce à un réseau riche et à des conditions d'intégration facilitées : une part sociale faible (7000€/personne), un travail des statuts (une personne égale une voix).

Le collectif : une réponse aux défis de l'organisation du travail agricole



Avantages

- Une attention forte au capital humain
- Temps personnel dégagé
- Un revenu minimum stable.
- Transmission facilitée
- Organisation d'évènements festifs et culturels



Limites

- Ne correspond pas à un modèle d'installation rapide.

A noter

- **Difficulté de mise en œuvre**
Facile / **Complexe** / Très complexe
- **Temps de mise en œuvre**
Immédiat / Sur la campagne / **Plus d'un an**
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**
< 5 000 € / **De 5 000 à 20 000 €** / > 20 000 €

Conditions de réussite

- Etre prêt à une vivre un projet collectif.
- Prendre le temps de la réflexion sur le projet commun (objectifs et valeurs, conditions de travail, éléments techniques et financiers).
- Mettre en place un dialogue et des échanges permanents.
- Anticiper l'investissement nécessaire pour l'installation.
- Penser le modèle de l'exploitation pour faciliter le fonctionnement d'un grand collectif: faible taux d'endettement, part sociale faible, location des terres.
- Tisser un réseau et se faire accompagner par des acteurs pour consolider le projet.

Contact

PEYRONNET Anne-Sophie - 06 17 45 53 38 - as.peyronnet@haute-vienne.chambagri.fr

Financé par